

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	13 (1938-1939)
Heft:	2
Rubrik:	Chronique de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

ÉTAT NOMINATIF

Adhésions nouvelles:

1. Mlle Françoise Brunschweiler, stud. sc. soc., place St-François, 5, Lausanne.
2. M. Charles Pamblanc, stud. litt., chemin du Funiculaire, 2, Lausanne.
3. Mlle Edith Werffeli, professeur, chemin du Muveran, 3, Lausanne.

Démissions:

Milles M.-L. Campiche et M. Reymond; M. G. Degen.

COTISATIONS

Le caissier prie les sociétaires qui n'ont pas encore payé leur cotisation 1938-39 de bien vouloir s'en acquitter par versement au compte de chèques postaux II. 444 (fr. 5.30). Nous rappelons que tout sociétaire est considéré comme démissionnaire si, après deux rappels, sa cotisation reste impayée (art. 14 des statuts). Un second rappel sera adressé personnellement en février à ceux de nos membres dont les cotisations seront encore en souffrance.

DONS POUR LE BULLETIN

Les dons pour le bulletin reçus sur le présent exercice et jusqu'au 15 décembre s'élèvent à fr. 259.68. En outre, la Faculté des lettres a bien voulu nous faire un subside de 200 fr. pour nous faciliter la publication des leçons inaugurales des nouveaux privat-docents. Nous sommes profondément reconnaissants à tous ces amis de notre périodique de leur générosité. Nous osons espérer qu'ils pourront nous continuer leur appui. Sans lui, nous nous verrions probablement forcés d'élever la cotisation annuelle. Les dons pour le bulletin sont reçus en tout temps par le caissier, compte de chèques II. 444 (prière de mettre le mot *bulletin* au dos du coupon de droite du formulaire de versement).

SOUSCRIPTION

M. Louis Meylan, directeur de l'Ecole supérieure des jeunes filles de la ville de Lausanne, fera paraître au début d'avril dans la « Collection d'actualités pédagogiques » de la maison d'édition Delachaux & Niestlé, un ouvrage intitulé *Les Humanités et la personne*. Son prix en librairie sera de 6 fr. Les Etudes

de Lettres, qui se sont intéressées à la publication de cet ouvrage, se sont arrangées avec la maison d'édition pour pouvoir l'offrir en souscription à un prix réduit. Grâce à un subside du Département de l'instruction publique, les membres des corps enseignants primaire, secondaire et supérieur pourront se le procurer au prix de 4 fr., port compris. Les membres de notre société, de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure, de la Société suisse des maîtres de gymnase (Gymnasiallehrerverein) pourront l'acquérir au prix de 4 fr. 50, port en sus. Les bulletins de souscription seront envoyés au milieu de février.

CONFÉRENCES A VENIR

M. *Albert Béguin*, professeur à l'Université de Bâle, fera le jeudi 19 janvier, à 20 h. 30, à l'auditoire XV, une conférence intitulée *Le poète et son mythe*. Il se propose d'y étudier le mythe créé par le poète — fiction, fable, personnages — en tant que réponse, souvent inconsciente, aux questions métaphysiques que, comme tout être, le poète se pose en vertu d'une sorte d'anxiété innée. Ce faisant, M. Béguin poussera plus loin, et dans une direction nouvelle, sa recherche des rapports entre la poésie et la connaissance métaphysique.

La conférence de M. *André Parrot*, professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris, aura lieu à l'Aula du Palais de Rumine le mercredi 22 février. Rappelons-en le sujet : *La vie à Mari en l'an 2000 av. J.-C.*

M. *Charles Plisnier*, romancier, viendra de Belgique nous entretenir de *La femme et le roman* le mercredi 8 mars.

COMPTE RENDU DE CONFÉRENCE

Mlle Broye, maîtresse à l'Ecole supérieure des jeunes filles de la ville de Lausanne, a fait le samedi 26 novembre à l'auditoire I, à 14 h. 30, et devant un beau public, la première de nos conférences de mise au point de l'hiver. Elle l'avait intitulée *Vers une pédagogie individuelle dans l'enseignement du latin à de jeunes élèves*. Nous lui avons demandé de bien vouloir donner elle-même un résumé de ses idées à l'usage des lecteurs de notre chronique. Elle y a consenti. Nous l'en remercions, et lui laissons la parole.

L'enseignement dans nos écoles secondaires devient de plus en plus difficile : les classes y sont formées de quelques très bons élèves et d'une masse d'élèves médiocres, trop nombreux pour qu'on puisse les négliger.

Si le maître des petites classes ne sait pas, par une discipline fondée sur les découvertes de la psychologie analytique, adapter au milieu scolaire les enfants dont les conditions de vie dans la famille et dans la société ont déformé la sensibilité, il ne peut songer à les instruire avec fruit.

De même, s'il n'a pas soin d'individualiser son enseignement pour que chaque élève s'intéresse à son travail et travaille spontanément et par goût, il n'obtiendra pas de ses élèves l'effort qu'ils doivent faire pour mettre de la clarté et de l'ordre dans leurs connaissances.

Le psychologue viennois Adler s'est préoccupé de réformer la discipline scolaire.

Les partisans de l'école active s'efforcent d'individualiser le travail scolaire. Ces essais peuvent nous être utiles dans l'enseignement du latin.

L'enseignement de la grammaire se dégagera du livre de grammaire et du livre d'exercice. L'élève y trouvera l'occasion, dans de vastes interrogations, de faire des généralisations, des rapprochements et des applications qui obligent l'esprit à réfléchir, à comparer, à ramasser sa pensée et à la discipliner. Une fiche de récupération, selon le système des fiches en usage dans la méthode de Winnetka, indique périodiquement à l'élève ses déficits et ses lacunes. — Le maître veille à coordonner son enseignement à celui de ses collègues, surtout à celui du maître de français.

L'étude du vocabulaire ne chargera pas la mémoire ; elle donnera l'habitude de dégager la racine du mot, de différencier les vocables au moyen des préfixes et des suffixes, de remonter d'un terme abstrait français à l'image latine initiale.

L'enfant, mis très tôt devant une phrase complexe, apprend à remarquer d'emblée les subordonnats, les coordonnants, les ablatifs absous et les propositions infinitives et s'habitue à traduire avec exactitude et sans recourir à « la construction » qui bouleverse l'ordre des termes et détruit les nuances. Il traduit seul quand il a acquis une méthode de traduction et qu'il a fait ses premières armes dans une équipe de quatre ou cinq élèves avec lesquels il rédige un rapport que le maître corrige et dont il fait la critique.

Les lectures doivent être massives ; elles donneront lieu à des croquis, des tableaux, des résumés qui seront consignés dans un cahier de notions d'antiquités romaines en tête duquel figure un cadre d'histoire romaine. Elles prêteront à des discussions, car le but que poursuit le maître, c'est la culture de l'esprit de l'élève, l'épanouissement de sa sensibilité par une initiation à l'esprit de la civilisation antique.